

Bienvenue au Bois de la Champelle

Ce bois est géré écologiquement pour préserver les arbres et permettre à la nature de s'y développer avec le moins d'intervention humaine possible, dans le respect de la biodiversité.

Le bois de la Champelle est un site préservé, intégré dans le réseau des Refuges Nature ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages).

Toute la faune y est protégée.

Deux parcours vous sont proposés pour découvrir les beautés de cette forêt. Pour votre sécurité, ne sortez pas des chemins et ne pénétrez pas à l'intérieur des parcelles.



© Julien Frizon / Alicia Le Guyader

